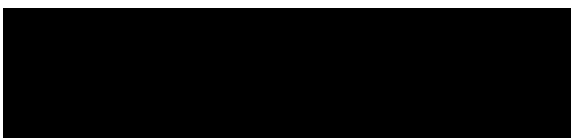




PAR COURRIEL

Québec, le 8 aout 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.195



Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 12 juillet dernier et libellée comme suit :

« Le MSSS dénombre-t-elle des cas de salmonellose ou de Leptospirose depuis le début de 2024?

Qu'en est-il depuis 2020? Si vous avez le nombre de cas par années, ce serait super. » (*sic*)

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le Ministère.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

<https://www.cai.gouv.qc.ca/protection-renseignements-personnels/citoyens-protection-renseignements-personnels/recours-devant-commission>

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 1

N/Réf. : 24-IO-00004-137